

Formulaire d'inscription 2009-2010

Défi HUMA au Maroc : ascension du M'Goun

Veillez faire parvenir ce formulaire d'inscription dûment rempli au bureau de Défi HUMA, accompagné de votre paiement des frais d'inscription non remboursables de 300 \$ par personne. Sur réception, une trousse de confirmation contenant toute l'information nécessaire à la préparation du Défi vous sera envoyée.

Détails du participant

TITRE : M. MME

VOTRE NOM TEL QU'IL APPARAÎT SUR VOTRE PASSEPORT

NOM : _____

PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

VILLE : _____

PROVINCE : _____ CODE POSTAL : _____

TÉL. : (M) () _____

TÉL. : (T) () _____

COURRIEL : _____

DATE DE NAISSANCE : (J/M/A) ___/___/___ TAILLE (CM) : _____

AVEZ-VOUS UNE CONDITION MÉDICALE PRÉEXISTANTE? O N

SI OUI, PRÉCISEZ : _____

PERSONNE CONTACT : _____

LIEN : _____

TÉL. : (M) () _____

TÉL. : (T) () _____

ADRESSE : _____

AVEZ-VOUS UNE DIÈTE SPÉCIALE OU DES ALLERGIES? _____

passport*

NATIONALITÉ : _____

NUMÉRO DE PASSEPORT : _____

ÉMIS À : _____

DATE D'ÉMISSION : (J/M/A) ___/___/___ DATE D'EXPIRATION : ___/___/___

*Votre passeport doit être valide au moins 6 mois après votre date de retour.

Votre défi

NOM DU DÉFI : _____ DATE DE DÉPART : ___/___/___

AU DÉPART DE QUELLE VILLE? _____

JE DÉSIRE COMPENSER LES ÉMISSIONS DE CARBONE DE MON TRANSPORT AÉRIEN : AU COMPLET ALLER SIMPLE NON MERCI

AVEZ-VOUS DÉJÀ VOYAGÉ AVEC EXPÉDITIONS MONDE? OUI NON

COMMENT AVEZ-VOUS ENTENDU PARLER DE CE DÉFI HUMA? Fondation HEJ-SS Site Internet Défi HUMA AUTRE : _____

QUELLE TAILLE DE CHANDAIL PORTEZ-VOUS? P M L XL

LE DÉFI EST EN OCCUPATION DOUBLE, VOULEZ-VOUS PARTAGER VOTRE CHAMBRE AVEC QUELQU'UN EN PARTICULIER? SI OUI, NOUS FOURNIR SON NOM.

Objectif de collecte de fonds

Je prévois amasser le montant complet de l'objectif de collecte de fonds.

Je prévois atteindre l'objectif en utilisant une combinaison de collecte de fonds et de paiement personnel.

Je prévois payer complètement l'objectif moi-même.

Assurance voyage*

J'autorise Défi HUMA à débiter ma carte de crédit 120 jours avant le départ pour une assurance voyage. (109 \$ CA plus taxes car j'ai 60 ans et moins.)

J'ai plus de 61 ans. (Nous communiquerons avec vous pour le tarif.)

* Obligatoire

Frais d'inscription - mode de paiement

CHÈQUE (Payable à l'ordre de Défi HUMA) VISA MASTERCARD Cartes de crédit acceptées pour les frais d'inscription et l'assurance voyage seulement.

NUMÉRO DE LA CARTE : _____

DATE D'EXPIRATION : ___/___/___ NOM DU DÉTENTEUR DE LA CARTE : _____

SIGNATURE : _____ MONTANT : _____ \$

En signant ce formulaire, je reconnais avoir lu, compris et accepté les conditions de réservation de Défi HUMA, en particulier les conditions de responsabilité (clause 16) et les conditions d'assurance (clause 7).

SIGNATURE DU PARTICIPANT : _____ DATE : ___/___/___

Envoi du formulaire d'inscription

Envoi du formulaire d'inscription par la poste, courriel ou télécopieur à :

Défi HUMA – 78, rue George, Ottawa (on) K1N 5W1 Téléc. : 613 241-4189 / Tél. : 1 888 486-huma (4862) / info@defihuma.com

Formulaires additionnels disponibles sur www.defihuma.com/marocmgoun

Conditions de réservation 2009-2010

Veillez lire attentivement les conditions de réservation suivante. En remplissant et signant le formulaire de réservation, vous acceptez les conditions ci-dessous, lesquelles correspondent à l'entente définitive entre Défi HUMA Challenge Inc. (Défi HUMA), World Expeditions Monde Ltd. (Expéditions Monde) et l'organisme de charité (Fondation des hôpitaux Enfant-Jésus – Saint-Sacrement). Aucun changement au présent contrat ne sera accepté sauf si une entente signée ultérieurement intervient avec vous par l'entremise de l'un des directeurs d'Expéditions Monde, de Défi HUMA ou de la Fondation des hôpitaux Enfant-Jésus – Saint-Sacrement.

1. Réservation

Pour participer au Défi HUMA au Maroc : ascension du M'Goun, vous n'avez qu'à faire parvenir le formulaire d'inscription dûment rempli au bureau de Défi HUMA, accompagné du paiement des frais d'inscription non remboursables de 300 \$ par personne.

Quatre mois avant le départ : Si vous vous enregistrez dans les quatre mois précédant la date de départ, vous devez payer les frais d'inscription ainsi qu'un dépôt de voyage de 500 \$ (non remboursables). Vous devez également verser un montant minimum de collecte de dons, en fonction de l'objectif prévu et fixé par la Fondation des hôpitaux Enfant-Jésus – Saint-Sacrement.

70 jours avant le départ : Si vous vous enregistrez dans les 70 jours précédant la date de départ, vous devez payer les frais d'inscription ainsi que le coût total du voyage lors de la réservation. Un montant minimum de collecte de dons sera aussi exigé à ce moment, selon l'objectif fixé par la Fondation des hôpitaux Enfant-Jésus – Saint-Sacrement.

2. Paiement du voyage et collecte de fonds

Pour faire partie de l'expédition, chaque participant s'engage à amasser un minimum de 3 000 \$ CA en dons pour la Fondation des hôpitaux Enfant-Jésus – Saint-Sacrement ainsi qu'à défrayer ses frais de voyage de 3 150 \$ CA. Le paiement des coûts du voyage et des dons amassés pour la Fondation des hôpitaux Enfant-Jésus – Saint-Sacrement, défrayés directement par vous ou autrement, doivent être directement effectués auprès de cette dernière. Les coûts du Défi sont calculés pour un départ de Montréal. Des frais additionnels peuvent s'appliquer si vous souhaitez partir d'une autre ville. Si le coût du voyage n'est pas entièrement payé et/ou l'objectif de collecte de dons n'est pas atteint à la date prévue pour chacun (totalisant 6 150 \$ CA), vous perdrez vos frais d'inscription de 300 \$ payés à Défi HUMA ainsi que les dépôts de voyage déjà payés à la Fondation des hôpitaux Enfant-Jésus – Saint-Sacrement, et ne pourrez participer au Défi. Tout argent amassé lors de la collecte de dons doit être remis à la Fondation HEJ-SS. Le tout doit être accompagné de pièces justificatives, conformément aux « Conditions de collecte de dons ». Le nombre minimum de participants est de dix.

3. Modifications/Transfert/Annulation Modifications

Si vous désirez apporter des modifications à votre réservation, vous devez en aviser Défi HUMA par écrit au moins 120 jours avant le départ. Chaque modification entraînera des frais d'administration de 50 \$. Veuillez noter que si vous voulez prolonger votre séjour à destination, des frais de changement du vol de groupe seront en vigueur. Les changements et frais d'administration doivent être payés avant le départ et seront ajoutés au coût total du voyage. Le transfert d'un défi à un autre n'est pas permis.

Transfert/Annulation

Les fonds collectés ne sont pas transférables à un autre participant. Si vous désirez annuler votre réservation, vous devez aviser Défi HUMA et la Fondation des hôpitaux Enfant-Jésus – Saint-Sacrement par écrit. À partir du moment où Défi HUMA reçoit votre avis, les conditions

suivantes prendront effet : vous perdez automatiquement vos frais d'inscription (300 \$) et 100 % des fonds payés ou amassés mais pas encore remis à la Fondation des hôpitaux Enfant-Jésus – Saint-Sacrement. Tous les fonds amassés doivent être remis en entier à la Fondation des hôpitaux Enfant-Jésus – Saint-Sacrement. L'objectif de collecte de fonds sera traité comme un don à la Fondation des hôpitaux Enfant-Jésus – Saint-Sacrement.

Annulation du défi par Expéditions Monde

Expéditions Monde se réserve le droit d'annuler le défi avant le départ en raison d'un nombre insuffisant de participants. Dans cette éventualité, vous pourrez appliquer vos paiements au prochain Défi HUMA de la Fondation des hôpitaux Enfant-Jésus – Saint-Sacrement, à une date ultérieure. Il est aussi possible d'appliquer le montant prévu pour la portion voyage, sur un circuit d'Expéditions Monde. Si vous choisissez d'annuler, le point annulation de la rubrique 3 s'appliquera. Vous ne pourrez réclamer d'Expéditions Monde aucun autre frais additionnel ou compensation pour pertes, dépenses ou dommages (qu'elles soient directes ou indirectes) et ne pourrez être dédommagé pour aucune perte de temps ou aucun inconvénient qui peuvent dériver d'une telle annulation (incluant, mais ne se limitant pas, au frais de changement ou d'annulation, frais de visa ou de passeport, vaccination ou achats de matériel pour le voyage).

4. Condition physique

Les participants doivent être en bonne santé et en bonne condition physique. Nous vous conseillons donc fortement de suivre nos recommandations de préparation physique incluses dans nos documents de pré-départ. Sur réception de votre formulaire de réservation, nous vous ferons parvenir un questionnaire médical, qui devra être rempli par vous ou votre médecin et nous être retourné, afin de nous assurer que votre condition physique est adéquate pour le Défi. Si vous souffrez de sévères douleurs musculaires, avez de graves problèmes cardiaques ou respiratoires ou avez une pression artérielle élevée, nous vous recommandons de ne pas participer à l'une de nos aventures. Puisque vous participez à un défi de niveau modéré, vous devez remplir, signer et nous retourner le formulaire 60 jours avant votre départ. Si vous avez des conditions médicales préexistantes ou êtes âgés de 70 ans ou plus, vous devez faire remplir par votre médecin le formulaire médical, indépendamment du niveau de difficulté de l'expédition, et nous le retourner 60 jours avant votre départ. Expéditions Monde se réserve le droit de refuser un voyageur sur un circuit si nous jugeons que le participant n'a pas la forme physique ou la santé requise.

Vous déclarez que :

- Vous êtes en bonne santé physique et mentale lors de l'inscription.
- Vous avez avisé Expéditions Monde de tout problème médical.
- Vous aviserez par écrit Expéditions Monde de tout changement à votre état de santé physique ou mentale qui pourrait modifier notre décision de vous accepter sur notre voyage.

Vous comprenez que cette obligation est applicable dès l'inscription jusqu'au départ prévu et s'étend à toute la durée du voyage. Si vous avez négligé de nous aviser d'un problème qui aurait pu entraîner votre exclusion à participer à notre expédition ou à la continuer, Expéditions Monde ne peut être tenu responsable pour tout dommage matériel, physique ou mental, mort ou toutes pertes survenues lors de votre voyage.

5. Guides

Sous cette rubrique, nous entendons toute personne attitrée pour superviser ou accompagner les participants lors d'un défi. Ceci n'inclut pas l'accompagnateur de la Fondation des hôpitaux Enfant-Jésus – Saint-Sacrement. Nos guides

prennent leurs responsabilités très au sérieux et si pour une raison quelconque le guide croit que vous ne devriez pas participer à l'expédition, même si vous avez passé de façon positive le test médical avant votre départ, vous pourriez vous voir refuser le départ en question. Si une telle situation se présente, vous aurez le droit d'être transféré sur un circuit plus adéquat ou vous aurez droit à un remboursement total du circuit, excluant, mais ne se limitant pas : aux fonds collectés pour la Fondation des hôpitaux Enfant-Jésus – Saint-Sacrement, au tarif du billet d'avion, aux frais de changement ou d'annulation, de visa ou de passeport, de vaccination ou d'achat de matériel pour le voyage, le tout, dans la mesure où l'information *Condition physique* transmise dans le cadre de la rubrique 4, s'avèrent exactes. Durant le circuit, si pour une raison ou une autre le guide considère que vous ne devriez pas participer à une activité ou continuer le circuit, vous n'aurez droit à aucun remboursement. Expéditions Monde se réserve le droit de remplacer le guide en tout temps. Si la situation se présente, Expéditions Monde n'accordera aucun remboursement partiel ou complet et n'acceptera aucune réclamation pour dépenses ou pertes que vous pourriez subir.

6. Changements d'itinéraire, retards ou annulation

Expéditions Monde se réserve le droit de :

- Changer la date de départ ou de conclusion du voyage.
- Modifier un aspect du circuit.
- Annuler ou modifier une route au circuit.

Si Expéditions Monde juge nécessaire un changement ou une annulation d'une activité prévue à l'itinéraire à cause du climat, de la situation politique, militaire ou terroriste ou autre qui pourrait affecter la sécurité des voyageurs, ou à cause d'un acte, une erreur ou une omission d'un tiers, aucun remboursement, qu'il soit partiel ou complet, ou dédommagement ne sera accordé, comprenant mais ne se limitant pas aux dommages directs ou indirects encourus, pertes ou dépenses occasionnées. Expéditions Monde se réserve le droit d'annuler ou de changer le défi à la suite d'un avertissement en provenance du gouvernement. Dans cette éventualité, les points annulation ou modification de la rubrique 3 s'appliquent.

7. Assurance voyage

L'assurance voyage n'est pas comprise dans l'objectif de collecte de fonds. C'est une condition de cet accord de posséder une assurance voyage adéquate pour toute la durée du Défi. Cette assurance doit couvrir : annulation avant le départ, interruption de voyage, frais médicaux en cas de blessures, maladies, décès, rapatriement ou évacuation d'urgence. Vous devez vous procurer cette assurance voyage auprès d'Expéditions Monde au plus tard 120 jours avant le début de votre Défi même si vous avez déjà une couverture indépendante. Cette police d'assurance couvrira le participant et la Fondation des hôpitaux Enfant-Jésus – Saint-Sacrement, car la Fondation des hôpitaux Enfant-Jésus – Saint-Sacrement pourrait avoir versé des montants pour le paiement des coûts de votre voyage. Cette police d'assurance couvre seulement les gens déjà assurés en vertu d'un régime public canadien d'assurance maladie pendant toute la durée du Défi.

8. Itinéraires et brochures

Les itinéraires et autre outil d'information sont publiés de bonne foi comme documents d'intention seulement, et des changements raisonnables d'itinéraires peuvent être effectués à la seule discrétion d'Expéditions Monde, si cela est jugé nécessaire par cette dernière. L'information contenue sur tout document promotionnel d'Expéditions Monde et sur son site Internet est, au moment de leur publication, exacte au meilleur de la connaissance d'Expéditions Monde.

9. Preuve de citoyenneté et documents de voyage

Il est de votre responsabilité d'obtenir tous les documents d'identification et de preuve de citoyenneté requis par les autorités à destination. Vous n'aurez droit à aucun remboursement dans l'éventualité où l'accès à bord d'un avion ou l'entrée à destination vous était refusée pour tout motif relié à une documentation incomplète ou insatisfaisante.

10. Prix du Défi

Les prix sont basés sur les coûts d'exploitation des vols, circuits, taux de change et autres frais engagés évalués au moment de la signature de ce contrat. Expéditions Monde fait tout en son pouvoir pour ne pas augmenter ses prix, toutefois et de façon non limitative, des situations telles qu'une augmentation des coûts d'entrée aux parcs nationaux et aux autres attractions ou une augmentation du prix de l'essence, des taxes aériennes, sont hors de notre contrôle. Ces frais supplémentaires doivent être acquittés en totalité par le voyageur avant le départ. Toute augmentation du prix du Défi doit être payée avant le départ et sera séparée de votre objectif de collecte de fonds.

11. Exclusions des forfaits

Ce qui n'est pas inclus dans votre forfait :

- Assurance voyage (obligatoire tel qu'indiqué dans la clause 7 de ce contrat);
- Frais de passeport, visas et vaccins;
- Taxes de départ et d'aéroports;
- Tous les repas, hébergements, transports et visites non mentionnés dans l'itinéraire;
- Dépenses personnelles (lavage, appels téléphoniques, boissons alcoolisées, etc.);
- Évacuation d'urgence;
- Pourboires et excédent de bagages.

Vous réferez à l'itinéraire détaillé pour plus de détails.

12. Force majeure

Dans la mesure où Expéditions Monde se trouve dans l'incapacité de remplir une de ses obligations dû à une force majeure et sans se limiter à ce qui précède par une grève, une dispute tarifaire ou douanière, un incendie, une fermeture, une interruption de transport, des actions politiques ou gouvernementales, des actes de guerre ou de terrorisme, les gestes ou omissions d'une tierce partie ou pour toute autre cause hors du contrôle raisonnable d'Expéditions Monde, cette dernière n'engendrera aucune responsabilité à votre égard et vous pourrez par avis écrit vous prévaloir des conditions énoncées à la clause 6 du présent document.

13. Compagnies aériennes et autres fournisseurs de transport

Tout matériel publié par Expéditions Monde, et les présents termes et conditions du contrat ne sont pas émis de la part et ne crée aucun lien entre Expéditions Monde et la compagnie aérienne proposée ou utilisée dans le cadre d'un circuit. Dans l'éventualité où la compagnie aérienne proposée modifie ses prix, ses itinéraires ou annule un vol,

cette modification ou annulation par la compagnie aérienne ne saura être considérée comme une annulation de circuit par Expéditions Monde. Tout vol ou autre moyen de transport faisant partie des accessoires d'un circuit est sujet aux conditions énoncées par la compagnie aérienne visée ou tout autre fournisseur de transport, lesquelles peuvent limiter la responsabilité du transporteur aérien ou du fournisseur de transport vis-à-vis des passagers le tout en accord avec le droit international et les diverses conventions régissant le transport international. La responsabilité d'Expéditions Monde et de tout fournisseur de transport est limitée par les conventions suivantes : la Convention de Varsovie de 1929, telle qu'amendée par le Protocole de La Haye et le Protocole de Montréal relatif au transport aérien de 1999, la Convention de Berne relative au transport ferroviaire de 1980, la Convention d'Athènes pour le transport par la mer de 1974 et la Convention de Genève pour le transport routier de 1978.

14. Connaissance des risques

Vous comprenez que : la nature des voyages offerts comporte un risque plus élevé que les voyages dits traditionnels. Dans les pays ou régions visités, les standards d'hôtels, transports, soins médicaux, hygiène et sécurité ne correspondent pas au standard de votre pays de résidence. Les risques associés aux voyages d'aventures peuvent comporter : des terrains difficiles, de la haute altitude, des conditions climatiques imprévisibles, une situation politique instable et un isolement des services médicaux et de communication. Le contrôle des opérations de votre circuit peut être entre les mains d'une tierce partie et tout droit d'action en égard à tout manquement d'une telle tierce partie devra être dirigé contre cette tierce partie à l'exclusion totale d'Expéditions Monde, Défi HUMA et la Fondation des hôpitaux Enfant-Jésus – Saint-Sacrement. Le voyage d'aventures est directement lié à des risques et dangers inhérents associés avec ce type d'activité, et ces risques inhérents sont la raison même pour laquelle vous avez décidé d'entreprendre le circuit choisi. Vous avez effectué votre réservation pour le circuit après avoir obtenu toute l'information nécessaire et sans vous limiter à ce qui précède, toute l'information émise par votre gouvernement ou Département d'État, et il est de votre responsabilité d'obtenir et d'évaluer une telle information. Pour les raisons précitées, vous acceptez le niveau de danger inhérent et associé avec le circuit d'aventures proposé et le risque inhérent de blessures, mort et de dommages ou pertes à vos biens.

15. Limitation

Vous acceptez qu'Expéditions Monde agisse à titre d'agent de voyages pour des tierces parties opérant divers circuits et n'accepte aucune responsabilité pour les actes ou omissions de ces tierces parties. Expéditions Monde ne saura être tenue responsable pour quelques illégalités commises par quelques personnes avec qui vous voyagez sur le circuit. Expéditions Monde n'est pas lié de quelque façon que ce soit pour quelques représentations faites qui ne seraient contenues aux présentes conditions.

16. Quittance et exclusion de responsabilité

En considération de l'acceptation par Expéditions Monde de votre inscription et en considération de la permission donnée par Expéditions Monde de vous joindre à l'un de leurs circuits, vous donnez quittance et tenez indemne Expéditions Monde et ses officiers employés, Défi HUMA, la Fondation des hôpitaux Enfant-Jésus – Saint-Sacrement, agents, subalternes, guides et tous autres représentants ainsi que les autorités territoriales des pays où le circuit est destiné (lesquels sont collectivement décrits comme Expéditions Monde, Défi HUMA, la Fondation des hôpitaux Enfant-Jésus – Saint-Sacrement et ses employés) de toute responsabilité pour les pertes ou dommages subis ou encore dont vous pourriez souffrir directement ou indirectement reliés au circuit et résultant de blessures, maladie, décès, dommages ou pertes à vos biens. Vous donnez par la présente quittance de tous recours que vous pourriez avoir pour le présent, le passé et le futur contre Expéditions Monde, Défi HUMA, la Fondation des hôpitaux Enfant-Jésus – Saint-Sacrement ou ses employés, et en acceptant les risques et dangers inhérents associés au circuit choisi vous consentez à n'instituer aucune réclamation ou demander quelques compensations d'Expéditions Monde, Défi HUMA, la Fondation des hôpitaux Enfant-Jésus – Saint-Sacrement ou ses employés en égard à des blessures subies, la maladie, le décès ou tout autre dommage ou perte de propriété subie par vous-même et résultant de votre participation à un circuit.

17. Généralités

Une partie ne sera en aucun temps réputée avoir abandonné quelques droits ou recours résultant des présentes conditions ou résultant de la loi par le simple écoulement du temps ou par le non-exercice d'un droit ou droit action résultant du défaut de l'autre partie. Si quelques conditions des présentes étaient jugées illégales, inopposables ou nulles, cette condition précise sera réputée non écrite; toutefois, les autres conditions prévues aux présentes ne seront aucunement modifiées ou altérées.

18. Juridiction

Vous acceptez que ces conditions de réservation seront interprétées, construites et régies par les lois de la province de l'Ontario. Dans l'éventualité où un conflit survient en application de la présente convention, les tribunaux de la province de l'Ontario seront à l'exclusion de toute autre juridiction seule compétente à entendre toutes disputes résultant de la présente convention.

19. Matériel publicitaire

Vous acceptez que votre photo soit prise avant, durant et après le Défi. Ces photos, où vous pourriez figurer, pourront être utilisées dans le matériel publicitaire relié au Défi, par Défi HUMA ou par la Fondation des hôpitaux Enfant-Jésus – Saint-Sacrement.